Lettre d'information de Rivages de France
2007, semaine 51

Au sommaire de ce numéro :

• **Election des représentants des gardes du littoral**	• **Opérations de broyage, exportation : utilisation d'un engin prototype**
• **Conseil d'administration de Rivages de France**	• **Programme Tortues de Floride au Lac du Bourget**
• **Ministère en charge de l'environnement (MEDAD)**	• **Formation / emploi / stage**
• **Milieu marin**	• **Colloques / sorties**
• **Natura 2000**	• **Publications / Liens internet**
• **Les îles**	

• Election des représentants des gardes du littoral

La désignation des **représentants régionaux** des gardes du littoral, organisée par Rivages de France, vient de s'achever. Désignés pour trois ans, ils ont pour tâche, avec l'appui de l'association, d'être les porte-parole de l'ensemble des gardes et sont amenés à faire connaître leurs attentes, interrogations, et propositions relatives à leur métier. Une première réunion des nouveaux représentants régionaux a eu lieu à Paris, le 17 décembre, à l'initiative de Rivages de France. Elle a été suivie le lendemain par une journée de travail avec le correspondant national et les correspondants régionaux « Gardes » du Conservatoire du littoral, ainsi que Pascal Desfossez, du bureau d'études Alfa. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés, dans nos prochaines lettres d'information, des réalisations et propositions issues de ces rencontres.

Les représentants régionaux des gardes du littoral :
Manche - Mer du Nord, **Anastasia Chat**, suppléée par **Aline Bué**, toutes deux du site de la Ferme Nord ; Normandie, **Michel David**, du secteur Sud Manche ; Bretagne, **Marie Le Scanve**, de la Maison du littoral à Perros Guirec, suppléée par **Gwénael Guillouzouic**, de l'Abbaye de Saint-Maurice ; Centre Atlantique, **Christian Dupont**, du site de la Pierre Attelée à Saint-Brévin-les-Pins ; Aquitaine, **Frédéric Walch**, du domaine d'Abbadia ; Languedoc Roussillon, **Gérard Zapata**, du site naturel du Méjean, suppléé par **Laurent Woock**, des Salins de Frontignan ; PACA, **Luc Brun**, de l'étang du Bolmon, suppléé par **Paule Zucconi**, de la commune de Six Fours les Plages ; Corse, **Paul Poli**, de l'étang de Biguglia.

Les **représentants nationaux** élus par les représentants régionaux sont **Christian Dupont** et **Luc Brun**. Le nombre des représentants nationaux pourrait toutefois bientôt passer à 4, ainsi qu'il a été souhaité par les représentants régionaux, et dont le principe a été accueilli favorablement par le Conseil d'administration. Cet élargissement de la représentation des gardes doit maintenant être soumis à une prochaine assemblée générale extraordinaire de l'association.

N'hésitez pas à contacter Rivages de France si vous souhaitez les coordonnées directes de ces représentants.

Retour au sommaire

• Conseil d'administration de Rivages de France

Lors du dernier Conseil d'administration de Rivages de France qui s'est tenu le 12 décembre, les administrateurs ont désigné le bureau exécutif de l'association :

- o Président : **Jérôme Bignon**, Député de la Somme, Président du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Côte Picarde (SMACOPI)
- o 1ère Vice-Présidente : **Christine Sandel**, Conseillère régionale de Provence Alpes Côte d'Azur, déléguée aux affaires relevant du littoral, membre de la commission

agriculture, forêts, mer et conseillère municipale de Hyères les Palmiers (Var)

- 2ème Vice-Présidente : **Janick Moriceau**, Vice-Présidente du Conseil régional de Bretagne
- Secrétaire : **Vincent Kulesza**, Président du Conservatoire des études et écosystèmes de Provence ; représentant de la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels
- Trésorier : **Maurice Cougoulic**, personnalité qualifiée
- Membre : **Christian Dupont**, Garde du littoral à Saint-Brévin-les-Pins (Loire-Atlantique)
- Membre : **Christophe Priou**, Député de Loire-Atlantique et Maire du Croisic, Vice-Président du groupe d'étude sur le littoral à l'Assemblée Nationale

Retour au sommaire

- **Ministère en charge de l'environnement (MEDAD)**

Le MEDAD a présenté les **trente trois chantiers** destinés à concrétiser les décisions du **Grenelle de l'environnement**. Les premiers éléments devraient être intégrés dans le projet de loi d'orientation « Grenelle 1 » déposé avant le 9 février. Le ministre en charge de l'environnement, Jean-Louis Borloo a annoncé le 19 décembre le lancement des trente trois comités de pilotage, également appelés chantiers opérationnels, destinés à concrétiser les décisions du Grenelle de l'environnement. Ces trente trois chantiers sont pris en charge par des missions parlementaires, des groupes ad hoc, des groupes d'études et des comités opérationnels. Pilotés par un parlementaire ou une personnalité assisté par un ou deux cadres supérieurs de la fonction publique (MEDAD et autres ministères concernés), ces comités opérationnels devront remettre leurs premiers travaux fin janvier.
Le comité « Trame verte et bleue » relatif à la biodiversité sera piloté par Paul Raoult, Sénateur et ancien président des Parcs naturels régionaux, et ne rendra ses conclusions que dans un ou deux ans car il s'agit notamment de cartographier les territoires. Le chantier sur la « gestion intégrée mer-littoral » sera piloté par Jérôme Bignon, député de la Somme et président de Rivages de France. Une première trame opérationnelle sera présentée le 7 janvier prochain.
En savoir plus

Afin d'être en cohérence avec les exigences qu'impose la mise en œuvre des décisions du Grenelle de l'environnement, le **MEDAD envisage sa réorganisation** qui se fera par rapprochement de directions ou de « blocs » cohérents. Les grandes lignes d'orientation de la réorganisation envisagée sont :

- la création d'un nouveau Conseil Général de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables réunissant les compétences du conseil général des ponts et chaussées et du service de l'inspection générale de l'environnement. En plus de ses missions traditionnelles, il devra assurer le rôle d'autorité environnementale (évaluation environnementale des projets et des politiques) ;
- le Secrétaire Général, Didier Lallement, sera garant de la continuité administrative du ministère ;
- la création d'une nouvelle institution, le Commissariat Général au Développement Durable. Il est chargé de définir et de porter la stratégie du ministère en assurant le suivi du Grenelle de l'Environnement et d'impulser les projets d'envergure, en particulier lorsqu'ils recouvrent les attributions de différentes directions générales. Le commissaire sera assisté d'un conseil d'experts. Cinq directions générales autour des priorités mises en avant par le Grenelle de l'Environnement ont été retenues: la direction générale de l'énergie et du climat ; la direction générale des infrastructures et des transports intermodaux ; la direction générale de l'aviation ; la direction générale des ressources, des territoires et des habitats ; la direction générale des risques sanitaires, technologiques et naturels.

Enfin, le ministère s'appuiera sur trois structures Interministérielles : la DIACT ; la Délégation Interministérielle à la Sécurité Routière ; le Secrétariat Général à la Mer, outil du Premier Ministre de coordination interministérielle.

Retour au sommaire

- **Milieu marin**

Le **1er colloque national sur les aires marines protégées** qui s'est tenu du 20 au 22 novembre dernier a connu un grand succès et a rassemblé plus de 350 personnes. En clôture de ce colloque, la Déclaration de Boulogne sur Mer a été présentée. Elle est le fruit des échanges ayant eu lieu en séances plénières et des travaux en ateliers régionaux. Elle comprend de nombreuses recommandations à l'adresse de l'Agence des aires marines protégées, mais aussi des différents ministères et collectivités concernés, pour élaborer une véritable stratégie nationale d'aires marines protégées.
En savoir plus ; télécharger la déclaration

Dans la lignée des travaux et conclusions de ce colloque, l'organe subsidiaire chargé de donner des avis scientifiques et techniques à la Conférence des Parties à la Convention sur la Diversité biologique, vient de produire un document sur les **critères écologiques et les systèmes de classification des aires marines qui ont besoin de protection**.
Consulter le document

Adoption de la directive cadre « stratégie pour le milieu marin » par le parlement européen : le vote a eu lieu le 11 décembre. Les eurodéputés se sont prononcés lors de la deuxième lecture en faveur de la directive « stratégie pour le milieu marin ». Les Etats membres devront s'assurer que les eaux marines sont écologiquement saines d'ici à 2020. Des régions et des sous-régions marines seront créées dans ce but. Des programmes de mesures devront être élaborés d'ici à 2015. Dans un communiqué, la Commission rappelle que «bien que certaines mesures contribuent indirectement à sa protection, rien n'a été fait jusqu'ici pour protéger le milieu marin en général ». Elle souligne que le milieu marin de l'Union européenne se détériore rapidement, et est menacé par le changement climatique, la pêche commerciale, l'introduction d'espèces exotiques, la pollution et l'introduction de substances dangereuses liées au transport maritime, la prospection pétrolière et gazière, les déversements d'hydrocarbures, l'enrichissement en substances nutritives provenant de l'agriculture et les eaux urbaines résiduaires non traitées, les déchets en mer et le bruit.»
En savoir plus

Retour au sommaire

- **Natura 2000**

La circulaire DNP-SDEN du 20 novembre 2007**« compléments à apporter au réseau Natura 2000 en mer - instructions pour la désignation des sites »** est en cours de diffusion. Elle a pour objet de lancer les procédures nécessaires à la désignation des sites Natura 2000 pour les habitats naturels et les espèces d'intérêt communautaire présents dans l'espace maritime. Le Muséum national d'histoire naturelle a établi une liste de 96 secteurs considérés comme pertinents, et au sein desquels devront être sélectionnés les nouveaux sites ou extensions de sites existants en tenant compte de critères et motivations scientifiques précis. La France doit transmettre son réseau de sites pour mi-2008. La Commission européenne engage les Etats membres à poursuivre en parallèle les investigations, afin de combler les éventuelles lacunes scientifiques et d'améliorer à terme la représentativité du réseau marin.
Consulter la circulaire et ses fiches annexes.

La circulaire **« gestion contractuelle des sites Natura 2000 »** (DNP/SDEN N°2007-3) du 21 novembre 2007 qui précise les conditions de financements de l'élaboration des documents d'objectifs, de l'animation des sites Natura 2000, et des contrats Natura 2000 « forestiers » et « non agricoles non forestiers » dans le cadre d'un cofinancement par le FEADER (fonds européen agricole pour le développement rural) tel que programmé dans le PDRH (programme de développement rural hexagonal) sur la période 2007-2013 a été diffusée dans les services de l'Etat. Elle complète, remplace partiellement et actualise la circulaire MEDD/DNP/SDEN - MAP/DGFAR n°2004-3 du 24 décembre 2004 relative à la gestion contractuelle des sites Natura 2000.
En savoir plus ; voir la circulaire, les fiches annexes

Dans le cadre de sa mission de plate-forme technique Natura 2000, l'ATEN s'est donné comme objectif d'organiser en 2008 **des rencontres d'opérateurs et animateurs de sites** afin de favoriser les échanges entre gestionnaires et de mutualiser les expériences sur des sujets techniques ciblés : contractualisation, gestion des habitats ou espèces, suivi scientifique… Cinq à six journées sont prévues en 2008. Afin que le programme 2008 réponde au mieux à vos attentes, l'ATEN vous invite à exprimer vos besoins en remplissant un court questionnaire en ligne.
Compléter le questionnaire (jusqu'au 6 janvier 2008).

Retour au sommaire

- **Les îles**

L'Association des îles du Ponant a édité un petit fascicule de 27 pages **« Les îles du Ponant, Faits et chiffres »** reprenant les données géographiques, économiques, sociales et culturelles des îles du Ponant. On y apprend notamment que Belle-Ile et Batz ont conservé un secteur agricole contribuant largement à l'équilibre des territoires et des paysages : 44% de la superficie de Batz est occupée par du maraîchage, Bio pour certains producteurs, et Belle-Ile a une activité d'élevage ovin et bovin sous label. On y apprends également que le Conservatoire du littoral ne possède pas de terrain sur Yeu, Artz et Bréhat.
Pour obtenir ce fascicule, contacter l'Association des îles du Ponant au 02 97 56 52 57.

Dans le cadre de la coopération entre le Ministère algérien chargé de l'environnement et le Conservatoire du littoral pour le lancement du Commissariat National du Littoral, des missions de terrain ont permis de se faire rencontrer sur sites des gestionnaires terrestres et marins, des scientifiques algériens et français et des « développeurs » de projet de protection. Ils ont alors pu constater que les enjeux, volontés, ambitions, obstacles et peut-être solutions étaient similaires sur les deux rives de la Méditerranée. Devant ces constats et à l'occasion de l'une de ces rencontres, sur les Iles Habibas situées au large d'Oran, est née en 2004 **l'Initiative pour les Petites Iles de Méditerranée**. Elle a pour principale mission de formaliser ces échanges d'expériences. Le Conservatoire Etudes Ecosystèmes de Provence (CEEP) y assure une mission d'accompagnement scientifique.
L'initiative des PIM fait paraître régulièrement son bulletin d'informations. Dans le n°5, il est question du récit du voyage en bateau en Méditerranée effectué par Patrick Vidal, garde du littoral sur l'archipel du Frioul, mais aussi du gecko, habitant des îles de Méditerranée qui a donné lieu à un séminaire à Port-Cros en octobre dernier…
Télécharger le Bulletin de l'Initiative pour les petites îles de Méditerranée

Retour au sommaire

- **Opérations de broyage, exportation : utilisation d'un engin prototype**

La gestion des milieux ouverts par la mécanisation constitue un enjeu technique important dont les solutions sont encore très empiriques et pas toujours satisfaisantes. Antony Hannok, garde du littoral employé par le Syndicat Mixte Espaces Littoraux de la Manche (SyMEL), fait part dans un article de la revue *Garde du littoral,* d'une expérimentation menée depuis 2003 avec le concours d'une entreprise locale qui a mis au point un prototype capable de broyer la végétation et de l'exporter en un seul passage. Ce prototype conçu à partir de pièces d'ensileuse à maïs, d'essieux de camion et autres pièces agricoles… est équipé de pneus basse-pression et est utilisable sur des sites présentant des micro-reliefs et pentus. Il a été utilisé pour créer des layons sur la Lande du Camp à Lessay (broyage et exportation de molinie et ajoncs d'Europe) ainsi que pour la création de pare-feux en vue de brûlis dirigés dans la Hague.
Pour en savoir plus, article disponible sur demande à Alfa ou au 03 21 30 53 01

Retour au sommaire

- **Programme Tortues de Floride au Lac du Bourget**

En 2002, alors que la cistude d'Europe venaient d'être réintroduite sur le Lac du Bourget, une reproduction naturelle de tortue de Floride, espèce envahissante concurrente la cistude, était également observée. Ce constat alarmant à amené le Conservatoire du Patrimoine Naturel de

Savoie (CPNS) à sensibiliser les particulier au travers d'une journée de récupération et d'information, afin qu'ils ne les abandonnent plus dans la nature et prennent conscience des conséquences. Au cours de cette journée les particuliers étaient invités à nous confier leurs tortues, qui étaient ensuite transférée à la Ferme aux Crocodiles dans la Drôme, et depuis 2006 au parc de la tête d'or à Lyon. Elles sont à ce jour plusieurs centaines à vivre sur la partie sud du lac du Bourget, mais pas seulement, toutes les zones humides sont concernées en Savoie comme dans beaucoup d'autres départements. Devant le succès remporté par cette journée auprès des médias et du grand public, celle-ci est depuis reconduite chaque année. Une exposition sur les tortues ainsi qu'une mallette pédagogique ont été créées par Antoine Cadi en 2004 (chargé du programme au niveau national) et confiée au Conservatoire pour les animations. Parallèlement, Caroline Andréoletti du CPNS, fait à titre bénévole le suivi de la reproduction de ces tortues en milieu naturel sur le sud du lac du Bourget. Des piégeages sont également réalisés par le Conservatoire à l'aide de nasses semi-immergées. Ce sont ainsi 27 tortues de Floride qui ont été ramenées par des particuliers pour l'année 2006 et autant piégées dans le lac. A noter que depuis janvier 2006 la vente est interdite dans toutes les animalerie de France, et la détention réglementée. La sensibilisation est la clé du succès de cette opération, la prise de conscience est réelle, mais il faut néanmoins rester vigilant.
Pour tout renseignement, contactez Caroline Andréoletti au 06 67 94 27 94 ou le Conservatoire du patrimoine naturel de Savoie au 04 79 25 20 32.
Une plaquette est également téléchargeable sur le site du Conservatoire http://www.patrimoine-naturel-savoie.org/cistude.php

Retour au sommaire

- **Formation / emploi / stage**

Le **nouveau catalogue 2008-2009 des formations** de proposées par l'Atelier Technique des Espaces Naturels (ATEN) est paru. Il est disponible sur le site internet de l'ATEN, et les fiches descriptives des formations sont consultables par thèmes, par ordre chronologique, par lieux de déroulement du stage et aussi par métier. Un onglet permet également de sélectionner les formations relatives à Natura 2000.
Portail formations du site internet de l'ATEN ; télécharger le catalogue au format PDF

L'Association interdépartementale Manche – Ille-et-Vilaine recrute un **chef de projet Gestion Intégrée des Zones Côtières baie du Mont-Saint-Michel**.
Voir la fiche de poste

La ville de Perros-Guirec recrute pour le centre d'hébergement du Quinquis un **Animateur/technicien Environnement** h/f (cadre d'emploi des animateurs territoriaux), pour un contrat d'une durée de 1 an à compter du 1er janvier 2008, pour encadrer et préparer les activités du centre et notamment les classes de mer.
Pour en savoir plus, contacter Vincent CLAVEAU, Directeur d'équipement, au 02 96 49 81 00

Le Sy.M.E.L propose 3 thèmes d'études pour des stages en 2008. Il s'agit des thèmes suivants :

- rôle, intérêt patrimonial et état de conservation des mares prairiales du nord de la Hague. Voir la fiche de stage.
- état des lieux et programmation de travaux d'entretien du réseau de mares et de fossés des polders de la Pointe de Brévands. Voir la fiche de stage.
- contribution à la mise en œuvre de l'observatoire de la fréquentation Bountîles Chausey. Voir la fiche de stage.

Retour au sommaire

- **Colloques / sorties**

La **semaine du développement durable** aura lieu du **1er au 7 avril 2008** sur le thème **« Production et consommation durables »**. Les participants devront organiser leurs actions en fonction de cette thématique, qu'ils pourront traiter sous ses différents aspects (déchets, énergie, commerce équitable, transports, écolabels, habitat, tourisme, loisirs…), afin d'informer et de sensibiliser le grand public, et lui donner les moyens d'agir au quotidien.
En savoir plus

Retour au sommaire

- **Publications / Liens internet**

Le **réseau des Conservatoires d'espaces naturels** a un nouveau portail internet http://www.enf-conservatoires.org/

Un site internet est dédié au **Grand Site des 2 caps**, Blanc Nez et Gris Nez http://www.2caps.pasdecalais.fr/index.htm

Vient de paraître **« Guide de gestion – Tourbières et Marais alcalins des vallées alluviales de France Septentrionale »**. Le Pôle-relais Tourbières et la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels de France vous présentent un véritable manuel de référence en matière de gestion des tourbières de vallées dans la région du Bassin Parisien élargi.
Lire le Communiqué de presse ; télécharger le document

Le **Guide méthodologique « Carrières »** a été ré-imprimé**.** Diffusé en avril 2007, il a rapidement été épuisé et est de nouveau disponible dans votre DIREN. Par ailleurs, il est désormais téléchargeable sur le portail Internet Natura 2000.

La Lettre du réseau national des sports de nature de décembre 2007 consacre un article à l'expérimentation de la mise en place des **Plans départementaux des itinéraires de randonnée motorisée** menée actuellement et jusqu'à l'été 2008 dans quatre départements français.
Lire la lettre

Parution du livre **« Les entreprises face a la gouvernance mondiale de la biodiversité »**, par Elise Rebut, Editions l'Harmattan, Collection Entreprises et managment, septembre 2007, 206 p. Suite au développement rapide des biotechnologies dans les années 90, les ressources génétiques sont devenues de véritables enjeux industriels et commerciaux. Les entreprises pharmaceutiques, cosmétiques et agroalimentaires ont intensifié leurs activités de bio-prospection, afin d'identifier de nouvelles ressources susceptibles de faire l'objet d'un développement industriel. Mais de la bio-prospection à la bio-piraterie, il n'y a parfois qu'un pas.... Il est disponible au tarif de 18 euros aux éditions l'Harmattan.

Retour au sommaire